

## Communautés des Communes des Terres d'Aurignac... Où en est-on ?

Après les contestations de certains élus au cours de l'année 2015, les oppositions, la tentative de consensus, la démission conditionnelle du Président, l'élection de la "**nouvelle gouvernance**", et autres divers aléas, la question se pose :

**Où en sommes-nous, aujourd'hui, des problèmes financiers de l'intercommunalité des Terres d'Aurignac ?**

Le 1<sup>er</sup> février se tenait le premier Conseil de "**la nouvelle équipe**", et nous étions tous fébriles à l'idée de connaître enfin la situation financière exacte de la Communauté, car elle induisait le montant de notre imposition de fin d'année.

Malgré les éléments présentés, nous sommes tous sortis déçus et dépités de cette réunion et nous n'étions pas plus informés qu'auparavant.

Plus préoccupant, malgré un certain nombre de transferts de lignes budgétaires sur d'autres lignes budgétaires, les responsables de l'intercommunalité, nous ont transmis leurs doutes, leurs incertitudes et au final, leur incapacité à une maîtrise complète de la situation.

Dit différemment ou sous-entendu : **on ne sait absolument pas comment en sortir ?**

**....ça fait froid dans le dos !**

Pour faire face à cette situation, trois axes majeurs d'actions sont envisagés :

- Transformer des déficits en dette (c'est-à-dire modifier des prêts courts termes en emprunts longs termes), des négociations difficiles ont lieu avec les banques et au final ça revient à dire : vous payerez demain ce que vous devez aujourd'hui !

*Demander l'ouverture d'une ligne de trésorerie (c'est-à-dire d'une autorisation de découvert) à une Banque pour rembourser une autre ligne de trésorerie d'une autre Banque (qui a exigé d'être remboursé avant de commencer à négocier), ne fait pas beaucoup progresser la situation.*

- Diminuer les dépenses (aucune action n'a été présentée sur ce sujet), c'est seulement une hypothèse fugitive ;

- Augmenter les recettes (c'est-à-dire les impositions-ménages, celles qui sont du domaine de l'intercommunalité) ; cette perspective est envisagée par la nouvelle équipe, avec un air contrit de circonstance.

## **Tout ça, pour ça !**

Le nouveau Président a proposé une rencontre avec le Collectif, elle s'est tenue le 11 février.

En tout début de réunion il nous a été confirmé que la nouvelle gouvernance fonctionnerait dans un esprit de transparence et de concertation.

Plusieurs points ont été examinés :

- 1. Le Bilan financier de l'année 2015 – Il sera définitivement connu le 19 février (en fait, aujourd'hui la situation financière de 2015 n'est pas encore clôturée) ;
- 2. Le point sur les montages financiers des trois opérations importantes. On nous a confirmé les manques de financement :
  - . Pour le musée : **293 598.15 €**;
  - . Pour la Maison de la santé : **232 208. 01 €**;
  - . Pour la zone commerciale : Un peu plus de **90 000.00 €**.

Soit un peu plus de **615 000.00 €**, auxquels il convient de rajouter des frais financiers générés par la ligne de trésorerie qu'il a fallu ouvrir pour réaliser la Maison de la Santé aussi rapidement. Au total donc, c'est plus de **650 000.00 €**, de dépenses supplémentaires que les contribuables des Terres devront assumer.

**Nous avons donc raison d'alerter les contribuables de ce territoire,**

**on nous a menti !**

**on nous a enfumés !**

**et tout n'est pas encore connu !**

- 3. Le Budget prévisionnel de 2016 : on nous l'a promis pour la mi-Mars.

Préalablement, comme on nous l'a dit, lors du Conseil communautaire, du 1<sup>er</sup> février, il faut attendre la fin des négociations avec les banques pour y voir plus clair et remettre de l'ordre dans l'ensemble des emprunts à court terme (prêts-relais et lignes de trésorerie).

**C'est pas gagné !**

Ensuite, nous avons posé des questions sur :

- Les transferts de compétences (notamment ALAE/CLAE et PLUI) : ce n'est pas la priorité du moment ;
- L'ouverture des commissions à des non-élus : ce sera examiné avec les vice- Présidents qui sont chargés des commissions ;
- Le contrôle de gestion des exercices de 2011 à 2015, demandé par le Préfet : C'est en cours.

-----

Dès que la situation financière de 2015, sera définitivement arrêtée, nous organiserons une réunion publique pour, d'une part, la présenter aux **contribuables des Terres d'Aurignac**, et d'autre part, pour expliquer les contraintes qu'elles génèreront au budget primitif de 2016 et des conséquences qu'elles produiront sur notre fiscalité.